



## Les Amis de la Grande Maison

### Contamine-sur-Arve



#### *L'Arve à Contamine-sur-Arve*

*Depuis le lieu-dit Le Pelloux au chef-lieu ou depuis Findrol (derrière le CHAL), vous pouvez rejoindre le chemin aménagé dans le cadre du Contrat de Rivière Arve entre la frontière suisse et Chamonix. Une promenade dans un site d'une grande richesse écologique, avec de nombreux étangs, des roselières, de fréquentes traces de castors et de nombreux oiseaux d'eau.*

## Programme septembre – décembre 2020

Programme établi sous réserve que de nouvelles mesures gouvernementales ne le remettent en cause.

### Atelier d'entraide généalogique

19 septembre, 17 octobre, 21 novembre, 19 décembre, de 10 h à 12 h

Château de Villy, Contamine-sur-Arve, ouvert à tous, pas d'inscription, gratuit.

### 12 septembre (journée) - Balade de l'automne en Valais (Suisse) : Bisse du Trient et site d'Emosson

Guides : *Charlotte la marmotte* et Danielle Decrouez.

Panorama géologique depuis le col de la Forclaz, risques naturels en montagne, histoire du bisse, évolution du glacier du Trient, panorama géologique depuis le couronnement du barrage d'Emosson, histoire des barrages et du projet Nant de Drance.

Matin : bisse du Trient. Entre le col de la Forclaz et la buvette du glacier du Trient, 6 km (aller-retour), balade facile, une centaine de mètres de dénivelé positif.

Midi : pique-nique à emporter ou possibilité d'une petite restauration à la buvette du glacier.

Après-midi : barrage d'Emosson et goûter offert par les Amis de la Grande Maison.



Gratuit pour les membres des Amis de la Grande Maison - 20 euros pour les non-membres.

Rendez-vous à 9 h sur le parking près du commerce le P'tit Contamine (33 route d'Annemasse, Contamine-sur-Arve) pour co-voiturage ou à 11 h au col de la Forclaz (parking après le col, direction Martigny) dans le Valais (Suisse).

**Inscription obligatoire avant le 7 septembre par mail ([lesagmcontamine@gmx.fr](mailto:lesagmcontamine@gmx.fr)) ou par téléphone : 06 80 06 84 66. Limité à 20 personnes. Annulation en cas de mauvais temps.**

### 19-20 septembre - Journées du patrimoine

Visite de l'église Saine-Foy de Contamine-sur-Arve, gratuit.

Samedi 19 septembre : 15 h - Dimanche 20 septembre : 10 h.

**Inscription obligatoire auprès de l'Office de tourisme de la Communauté de Communes Faucigny-Glières. Limité à 15 personnes.**

### 26 septembre – Visite guidée de la Roche-sur-Foron

Rendez-vous à 13 h sur le parking près du commerce le P'tit Contamine (33 route d'Annemasse, Contamine-sur-Arve) pour co-voiturage ou à 14 h sous la Grenette à La Roche-sur-Foron.

Visite guidée de la cité médiévale avec un guide du patrimoine et ensuite depuis le parking de la Bénite-Fontaine, randonnée dans le Bois des Fournets pour découvrir les traces des glaciers qui ont envahi la région.

Gratuit pour les membres des Amis de la Grande Maison – 15 euros pour les non-membres.

**Inscription obligatoire avant le 19 septembre par mail ([lesagmcontamine@gmx.fr](mailto:lesagmcontamine@gmx.fr)) ou par téléphone : 06 80 06 84 66. Limité à 20 personnes.**

**17-18 octobre - Participation au forum des Marmottes de Savoie, Généalogie et Histoire, Cran-Gevrier**

**Décembre, Présentation de la crèche provençale avec un nouveau décor, église Sainte-Foy de Contamine-sur-Arve**

Les heures d'ouverture de l'église seront communiquées en novembre.

**Alice Guy, la première femme cinéaste au monde... et française**



### **L'exposition**

En raison des mesures liées à la Covid-19, l'exposition n'a pas pu être prolongée dans la mairie de Contamine. Elle est présentée cet été au Musée Paysan de Viuz-en-Sallaz en complément de son exposition temporaire *Le musée crève l'écran !*

Elle sera présentée à la Médiathèque de Bonneville à la fin de l'année en collaboration avec le Musée Paysan de Viuz-en-Sallaz.

### **La brochure**

Une brochure de 24 pages avec des arbres généalogiques (ascendance et descendance d'Alice Guy) est disponible sur demande auprès des Amis de la Grande Maison : [lesagmcontamine@gmx.fr](mailto:lesagmcontamine@gmx.fr) ou par courrier : Association Les Amis de la Grande Maison, 57 allée de Villy, 74130 Contamine-sur-Arve.

**Dans le cadre de l'anniversaire du lycée agricole, l'association présentera une exposition retraçant l'histoire de la Grande Maison et de l'école.**

**Envoi régulier aux membres de juin à août par messagerie électronique de suggestions de balades pour découvrir le patrimoine de la région.**

## Les événements janvier – juin 2020

**Ateliers d'entraide généalogique :** 18 janvier, 15 février

Les ateliers des 21 mars, 18 avril, 23 mai, 20 juin et 18 juillet ont été annulés.

**7 février - Assemblée générale.** Le compte-rendu ainsi que la présentation PowerPoint de la réunion ont été envoyés aux membres le 21 mars 2020.

**Du 7 au 22 mars - Exposition : Alice Guy, la première femme cinéaste au monde... et française** - Mairie de Contamine-sur-Arve.

**25 avril (après-midi) – Balade du printemps à Megève, annulée.**

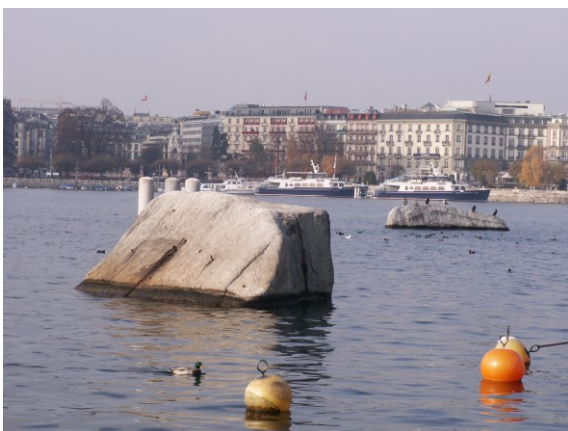
**17 mai, Printemps des cimetières, annulé.**

**20 juin (après-midi) - Entremont (Glières-Val-de-Borne), annulé.**

**Réunions mensuelles (1<sup>er</sup> mardi du mois sauf février)**

Les réunions des mois d'avril, mai, juin et juillet ont été annulées.

**Pour maintenir le lien avec les membres de l'association durant le confinement,** le conseil d'administration des Amis de la Grande Maison a envoyé régulièrement des courriels. Le premier comportait en fichier attaché la version numérisée de l'exposition *Alice Guy, la première femme cinéaste au monde... et française*. Puis suivirent des documents divers : des liens pour écouter des conférences ou visiter virtuellement des sites patrimoniaux, des dioramas de paysage pour rêver durant cette période singulière, des papiers plus scientifiques sur les bactéries et les virus et l'histoire des épidémies depuis l'Antiquité, des textes produits par l'association sur des sites de la région comme la plaine des Rocailles ou les Pierres du Niton à Genève, etc. Et le 1<sup>er</sup> avril, les membres n'échappèrent pas à un poisson d'avril, l'annonce d'une découverte scientifique importante dans l'Arve à Contamine. La plupart des messages des Amis de la Grande Maison ont été transférés aux membres du club des Aînés de Contamine-sur-Arve par leur présidente Nicole Savoini. Des informations envoyées par le club des Aînés et d'autres structures ont aussi été relayées, notamment la possibilité de faire 1000 recherches gratuites sur le site de l'association des Marmottes de Savoie.



*A gauche : Les Pierres du Niton (Genève). © Jean Sesiano.*

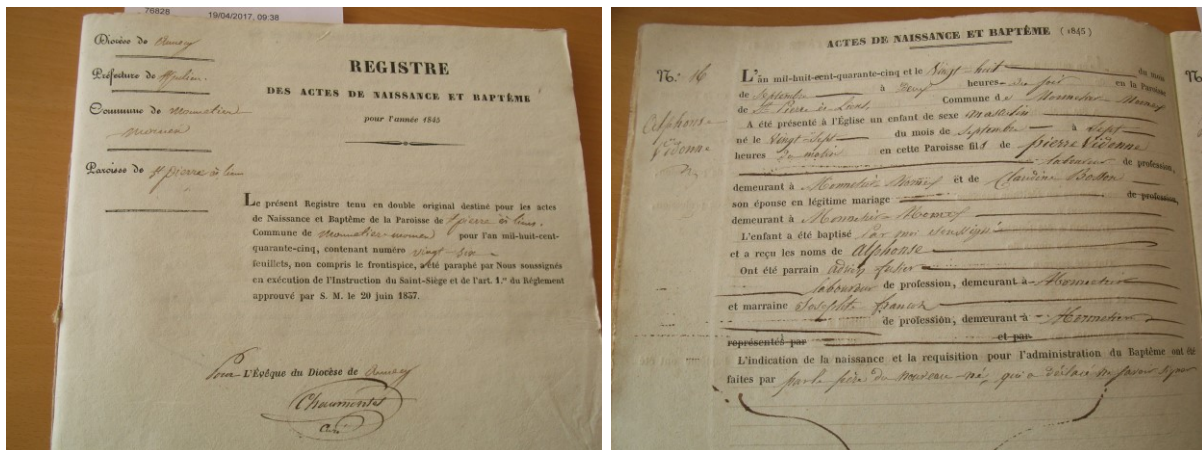
*A droite : La plaine des Rocailles (Reignier-Esery). © Danielle Decrouez.*

## Le sergent Alphonse Vidonne s'en va-t-en guerre, 1870-71

### Yves Domange

En ces années de commémoration des deux grandes guerres mondiales et tout particulièrement celle de la Première Guerre, il faut se rappeler que des savoyards, français de fraîche date, ont donné leur vie pour leur nouveau pays d'adoption lors du conflit de 1870.

C'est le cas d'Alphonse Vidonne, né le 27 août 1845 à sept heures du matin dans la commune de Monnetier-Mornex, canton de Saint-Julien et baptisé<sup>1</sup> le 28 septembre 1845 à *deux heures du soir en l'église de Monnetier, paroisse de Saint Pierre en Liens, diocèse d'Annecy* (acte n° 16).



*A gauche : première page du registre des actes de naissance et baptême pour l'année 1845, de la paroisse de Saint Pierre en liens, commune de Monnetier-Mornex, dans lequel figure l'acte*

*A droite : acte de naissance et de baptême d'Alphonse Vidonne. On remarquera que la déclaration de naissance (28.09.1845) de l'intéressé est postérieure à la déclaration de son baptême (27.09.1845). Sur le registre des naissances et baptêmes tenu et rempli par le curé de la paroisse de Monnetier-Mornex, est portée, face à la rubrique : père du nouveau-né - ne sait pas signer.*

### La famille d'Alphonse Vidonne de Monnetier

La famille Vidonne, sujet de Sa Majesté le roi de Sardaigne, est originaire de Monnetier depuis très longtemps. Comme tous les savoyards, les Vidonne ont été tantôt piémontais, tantôt français, tantôt sardes.

Pierre Vidonne, père d'Alphonse, est né lui aussi à Monnetier le 12 germinal de l'an X (calendrier républicain), c'est-à-dire le 2 avril 1802 (calendrier grégorien) d'une famille très modeste de laboureurs. Il épouse le 25 juin 1822 à Monnetier Perrone Hyvers qui décède peu de temps après le mariage ; en secondes noces ; il prend pour épouse le 12 février 1828 à Monnetier Claudine Bosson. Il décède à Monnetier le 19 mars 1855.

Claudine Bosson épouse Vidonne, fille de Claude et de Louise Briffaud née le 5 janvier 1809 à Bonne, sera la mère de sept enfants qui naîtront tous à Monnetier : Georges (né le 04.11.1828) - Gaspard (né le 11.03.1831) - Jean Marie (né le 30.11.1834) - Jean François (né le 19.06.1837) - Claude André (né le 29.05.1840) - Joséphine (née le 25.08.1843) - **Alphonse** (né le 27.08.1845).

<sup>1</sup> À cette époque, le registre d'état civil qui comprenait les actes de naissance et de baptême, était tenu par un membre du clergé de la paroisse (Curé, Recteur ou Administrateur de la paroisse). Il était signé par l'Évêque du diocèse et le Juge-Mage du tribunal de la préfecture.

À la fin du 19<sup>e</sup> siècle, les enfants de Pierre Vidonne, exercent divers métiers - laboureur, journalier, carrier ou domestique - c'est le cas d'Alphonse qui se place très tôt dans une maison bourgeoise de Genève en tant qu'employé de maison<sup>2</sup>. Déjà à cette époque, certains enfants de la commune étaient des *travailleurs frontaliers*.

Depuis 1860, date d'annexion de la Savoie à la France, l'ancienne province du Royaume de Sardaigne a été partagée administrativement en deux départements : Savoie et Haute-Savoie.

Les nouveaux citoyens que sont les savoyards du Second Empire sont soumis à la conscription comme tous les français des autres départements.

### **Le service militaire dans les pays de Savoie après 1860**

Le service militaire obligatoire français, prévu par la loi Soult (1832), s'applique pour les Savoie de 1860 à 1867.

Cette loi prévoit :

- le recensement obligatoire pour tous les jeunes hommes âgés de 18 ans,
- un tirage au sort,
- le passage devant un conseil de révision pour les non exemptés ou exonérés,
- la possibilité de se faire remplacer,
- un service militaire de **sept années** au maximum.

À partir de 1868, le Second Empire publie un nouveau texte de loi sur le service militaire qui entre en application la même année.

C'est la loi Niel qui prévoit :

- le recensement obligatoire pour tous les jeunes hommes âgés de 18 ans à la mairie de leur domicile légal,
- à 20 ans révolus, comme dans la loi précédente, un tirage au sort<sup>3</sup> est effectué au chef-lieu du domicile légal des conscrits,
- le passage devant un conseil de révision au chef-lieu du domicile légal des conscrits,
- le service militaire est ramené théoriquement à **cinq ans**, plus quatre années de réserve. Des congés illimités peuvent être attribués au bout de trois années de service.

Les exemptions, dispenses, exonérations et remplacements contre le paiement d'une certaine somme d'argent sont plus nombreux.

Ce principe est totalement inégalitaire et favorise les familles aisées qui peuvent ainsi faire échapper leurs enfants à cette obligation militaire. Par contre, il favorise un *commerce* lucratif pour certaines personnes qui jouent les intermédiaires dans le rachat et la revente des *mauvais numéros*.

Durant l'année 1863, Alphonse Vidonne, de la classe 1865<sup>4</sup>, est recensé comme l'exige la loi à la mairie de Monnetier<sup>5</sup> commune de son lieu de domicile.

Au début de l'année 1865, Alphonse Vidonne âgé, alors de vingt ans, est convoqué à Reignier, siège du canton, pour subir l'épreuve du tirage au sort. Peu chanceux, il sort un petit numéro (N° 4) et n'ayant pas les moyens *d'acheter* un remplacement, il sera convoqué le mois suivant devant le conseil de révision.

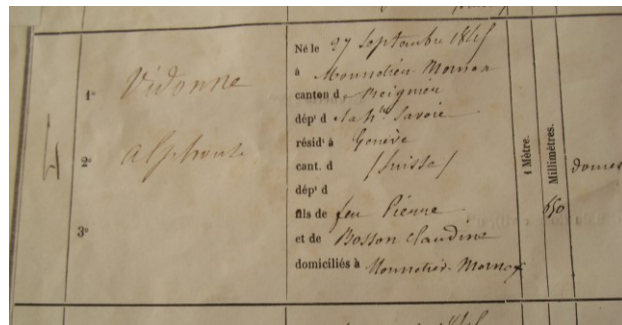
---

<sup>2</sup> Archives communales Monnetier-Mornex – Cote H 4.

<sup>3</sup> Le tirage au sort, étape purement administrative, se déroule au chef-lieu de canton. Une urne contient autant de numéros qu'il y a de conscrits de l'année. Le candidat qui tire un petit numéro appartient à la 1<sup>e</sup> portion, il effectue la totalité du service militaire, celui qui tire un gros numéro appartient à la 2<sup>e</sup> portion et effectue une seule année de service militaire, d'où l'expression *tirer le bon numéro*.

<sup>4</sup> Archives communales Monnetier-Mornex – Cote H 4. Vidonne Alphonse porte le numéro 9 sur Tableau de recensement des jeunes gens de la classe 1865 canton de Reignier.

<sup>5</sup> La commune de Monnetier-Mornex comptait : 770 habitants en 1861, 763 habitants en 1866.



A gauche : première page du document sur lequel était inscrit la liste des candidats du tirage au sort de la classe 1865.

A droite : Extrait de la Liste des résultats du tirage au sort. Alphonse Vidonne n'a pas eu de chance puisqu'il a tiré un petit numéro (N°4). Il devra donc effectuer un service militaire de cinq ans. On remarquera que sur cette liste figure la taille du conscrit (1, 65m) et son lieu de domicile (Genève).

Fin février 1865, il se présente à Reignier devant le conseil de révision. Malgré une varice à la jambe gauche détectée<sup>6</sup> par le médecin militaire, le conscrit Vidonne est déclaré *propre au service*<sup>7</sup> au titre de la 1<sup>ère</sup> portion du contingent<sup>8</sup>.

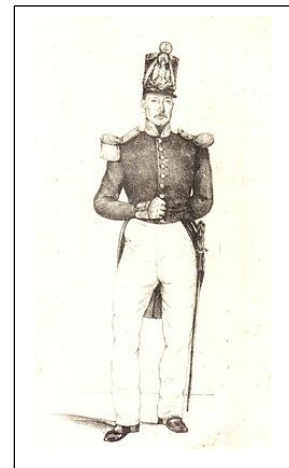
Alors âgé de 21 ans, Vidonne est incorporé au 66<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne composé en majorité de militaires de carrière. En 1870, lors de sa vingt-sixième année, il sera promu au grade de sergent.

### Alphonse Vidonne au 66<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne

Ce régiment, présent en Algérie lors des campagnes dites de *pacification* - (1830/1871), rentre en métropole durant l'année 1867 pour prendre garnison à Antibes.

Le 66<sup>e</sup> régiment d'infanterie, sous l'ancien régime, avait été créé en 1672. Il était issu du 4<sup>e</sup> régiment suisse au service du roi de France.

*Croquis anonyme d'un lieutenant de la 4<sup>e</sup> compagnie du 66<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne.*



Durant le printemps/été 1870, le régiment auquel appartient Alphonse Vidonne participe aux manœuvres annuelles au camp de Châlons<sup>9</sup>, dirigé depuis mars 1870 par le général Frossard<sup>10</sup>.

À la mi-juillet 1870, le 66<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne<sup>11</sup> (Colonel François Ameller) est rattaché à la future armée du Rhin. Ce régiment, avec le 67<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne, forme alors la 2<sup>e</sup> brigade d'infanterie (Général Jacques Fauvart-Bastoul - 1814/1888) dépendant de la 2<sup>e</sup> division d'infanterie (Général Henri Bataille -

<sup>6</sup> ADSH – 1 R 387.

<sup>7</sup> Didier Dutailly. La Haute-Savoie et la guerre de 1870-1871, Académie Chablaisienne, Thonon, 2008, Tome 3, p. 22 - « En 1866, 406 des 774 haut savoyards incorporés, soit 52,5% vont dans trois régiments basés en Haute-Savoie, Grenoble et Sathonay [Camp de – Région lyonnaise] ».

<sup>8</sup> Dès 1868, les appelés de la première portion du contingent effectuaient, théoriquement, cinq années de service dans l'armée d'active et quatre années dans la réserve, ceux de la deuxième portion seulement cinq mois.

<sup>9</sup> Châlons-sur-Marne actuellement Châlons-en-Champagne (Marne) - Camp de Châlons ou camp de Mourmelon est un très grand camp militaire créé par la volonté de Napoléon III. Inauguré le 30 août 1857 il se situe au cœur de la Champagne pouilleuse à 15 km au nord de Châlons près du village de Mourmelon.

<sup>10</sup> Charles Frossard (1807-1875) - Général de division.

<sup>11</sup> SHD-Terre (Vincennes) – Registre matricule du 66<sup>e</sup> R.I.L coté 34Yc/3015-3016 – Cette archive n'est pas communicable en raison de son *état sanitaire* [c'est-à-dire qu'elle n'est pas lisible, vue son état de conservation].

1816/1882) rattachée au 2<sup>e</sup> corps d'armée commandé par le général Charles Frossard. Le 15 juillet 1870, le 2<sup>e</sup> corps d'armée reçoit l'ordre de se porter, par chemin de fer, dans la région de Saint-Avold (à l'est de Metz) ; là, il doit attendre que tous les régiments du corps soient au complet.

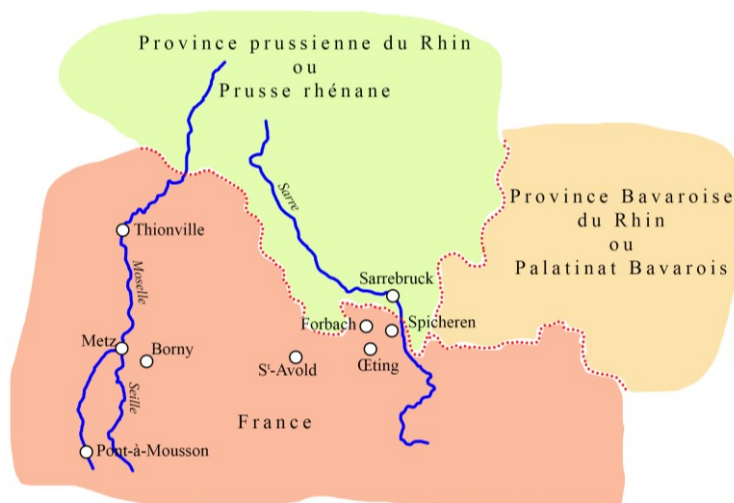
L'effectif théorique, le 18 juillet 1870 ; est d'environ 26 000 hommes.

Devant la volonté de la Prusse d'unifier les divers états allemands et après sa victoire contre l'Autriche-Hongrie (Samovar 1866), la France est inquiète.

Napoléon III, ne partageant pas totalement l'optimisme de son état-major militaire et de l'impératrice espère tout de même une victoire rapide et facile contre l'ennemi prussien. De plus, cette victoire pourrait redorer le blason bien terni de l'empereur à l'intérieur du pays. Le problème que pose en Europe, la succession au trône d'Espagne, permet à Paris de déclencher une guerre *préventive* à la Prusse. Cette dernière, qui n'attendait que cela, se présente alors aux yeux des autres nations comme une victime et peut réunir une coalition comportant la Confédération de l'Allemagne du nord et ses anciens adversaires de 1866 : Bavière, Bade, Wurtemberg et Saxe.

Le 18 juillet 1870, à la veille de la déclaration de guerre à la Prusse (19.07.1870), est créée l'armée dite du Rhin, composée de 7 corps d'armée, de la garde impériale et d'une réserve générale, le tout commandé par l'empereur en personne. L'ensemble de l'armée du Rhin reçoit l'ordre de se positionner le long de la frontière franco-prusso-bavaroise<sup>12</sup> entre Thionville et Belfort.

Ce même jour, la 2<sup>e</sup> Division d'infanterie (Général Henri Bataille) à laquelle appartient Alphonse Vidonne, s'installe à Forbach avec pour mission de surveiller l'ennemi stationné dans le Palatinat.



Les frontières en 1870

*Cette carte montre les frontières de 1870 que l'actuel région Grand-Est française partageait avec les états germaniques de l'époque ainsi que les principaux lieux où se déroulèrent les premières opérations militaires de l'armée impériale durant la première décennie du mois d'août 1870.*

Répondant aux diverses provocations du chancelier Bismark qui désire lui aussi un conflit armé, la France déclare la guerre à la Prusse et à ses alliés, le mardi 19 juillet 1870.

Le sergent Alphonse Vidonne va être impliqué, malgré lui, dans un conflit qui va modifier la carte politique de l'Europe pour quelques décennies et notre monnerant y perdra la vie.

<sup>12</sup> En 1870, l'Est de la France avait des frontières communes avec la province prussienne du Rhin ou Prusse rhénane, la province bavaoise du Rhin ou Palatinat bavaois et le grand-duché de Bade, c'est-à-dire l'Allemagne actuelle.



Ce même mardi 19 juillet 1870, le général Frossard arrive avec le reste du 2<sup>e</sup> corps d'armée<sup>13</sup> à Saint-Avold.

Le 21 juillet 1870, les 66<sup>e</sup> et 67<sup>e</sup> régiments d'infanterie de ligne (2<sup>e</sup> brigade d'infanterie) sont déployés à Spickeren, village français près de Forbach, situé à 300 m d'altitude dominant la cuvette du Warndt qui relie Metz à la Prusse.

Notre monnerant se trouve ainsi en première ligne face à l'ennemi germanique.

Le 23 juillet 1870, l'état-major français ignore tout de la composition des armées ennemies et de ses points de concentration.

Le 28 juillet 1870, Napoléon III, très affaibli physiquement, arrive à Metz pour prendre le commandement de l'Armée du Rhin.

Le 31 juillet 1870, trois armées prussiennes (380 000 hommes) se concentrent à l'ouest du Rhin.

Ce même jour, suite à un conseil de guerre tenu à Morsbach (Moselle), il est décidé que le 2<sup>e</sup> corps d'armée, dans la matinée du mardi 2 août 1870, franchira la Sarre et s'emparera de la ville de Sarrebruck<sup>14</sup>.

À partir de maintenant, nous nous attacherons à retracer, tout spécialement, les combats du 66<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne - régiment du sergent Alphonse Vidonne - au sein de la 2<sup>e</sup> brigade d'infanterie du 2<sup>e</sup> corps d'armée pour la période du 19 juillet 1870 (date de la déclaration de guerre) jusqu' au 16 août 1870 (date de la mort de Vidonne).

#### **Combats auxquels le sergent Alphonse Vidonne participa**

02.08.1870	Prise et occupation de Sarrebruck
06.08.1870	Bataille de Forbach-Spicheren
15.08.1870	Retraite en direction de Verdun
16.08.1870	Bataille de Mars-la-Tour, Vionville

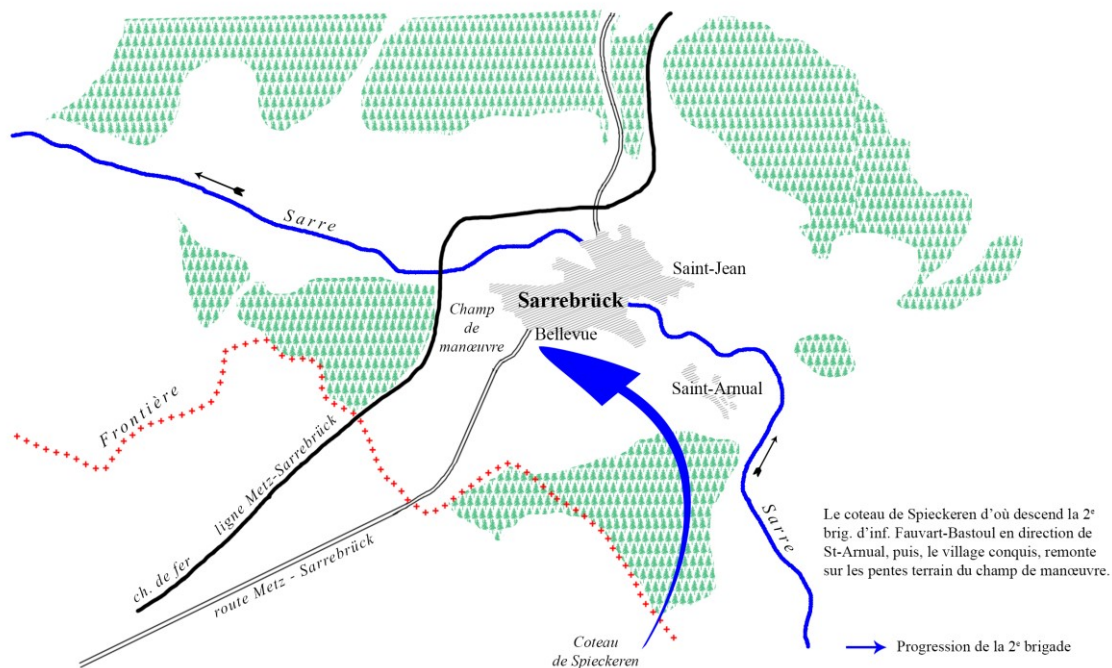
#### ***Composition de la 2<sup>e</sup> division d'infanterie dite division Bataille du nom du général Henri Bataille qui la commande.***

<p><i>1<sup>ère</sup> brigade d'infanterie</i> (Général Pouget)</p> <p>8<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne à trois bataillons. 23<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne à trois bataillons. 12<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.</p>	<p><i>2<sup>e</sup> brigade d'infanterie</i> (Général Fauvart-Bastoul)</p> <p><b>66<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne à trois bataillons.</b> 67<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne à trois bataillons</p>
<p><i>Artillerie</i></p> <p>5<sup>e</sup> régiment d'artillerie : 7<sup>e</sup> batterie montée, 8<sup>e</sup> batterie montée et 9<sup>e</sup> batterie. Une compagnie du génie.</p>	
<p><b>Le 66<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne dont dépend notre savoyard est commandé par le colonel Charles François Ameller.</b></p>	

<sup>13</sup> Le 2<sup>e</sup> corps d'armée appartient, alors, à l'Armée du Rhin mais à partir du 5 août 1870, il sera rattaché à la toute nouvelle armée dite de *Lorraine*.

<sup>14</sup> Sarrebruck est située sur les deux rives de la Sarre. Au nord et au sud, elle est entourée de collines boisées. La gare est construite sur la rive droite. Sur la rive gauche, au sud-ouest de la ville se trouve champ de manœuvre et au sud-est la forêt et le village de Saint-Arnual.

## Mardi 2 août 1870 - L'offensive française et les combats de Sarrebruck (Saarbrücken en allemand)



Cette carte montre uniquement, la progression de la 2<sup>e</sup> brigade d'infanterie composée du 66<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne d'Alphonse Vidonne lors de la prise de la ville prussienne de Sarrebruck. Lors de cette offensive, cette brigade d'infanterie faisait mouvement au sein du 2<sup>e</sup> corps d'armée composé de plusieurs autres régiments.

Le 31 juillet 1870, Napoléon III et son état-major décident que le 2<sup>e</sup> corps d'armée franchira la frontière franco-prussienne (Prusse rhénane), traversera La Sarre et occupera la ville frontière de Sarrebruck. Cette ville est située sur les deux rives de la rivière La Sarre ; bordée tant au nord qu'au sud par des collines boisées qui s'étagent en terrasses. À l'époque, la partie principale de la cité se situait sur la rive droite de la Sarre (quartier Saint-Jean) tandis que ses faubourgs (Bellevue, Exerzierplatz) étaient sur la rive gauche.

Comme nous l'avons déjà indiqué, cette opération guerrière répond plus à des motivations de politique intérieure qu'à une stratégie militaire. En effet, l'opinion publique, surtout parisienne, chauffée à blanc par la propagande impériale, agacée par l'immobilisme de l'armée, exige des troupes napoléoniennes des actes et des victoires.

La garnison allemande de Sarrebruck est tenue par un seul bataillon du régiment d'infanterie n°40 et par trois escadrons du régiment d'Uhlans n°7. Ces troupes postées sur la Sarre (*Saar* en allemand) ont pour ordre de se replier sur Lebach (au nord de Sarrebruck) en présence d'un ennemi supérieur en nombre.

L'état-major français voit dans cette *grande offensive* une victoire certaine à peu de frais.

Au 1<sup>er</sup> août 1870, veille de l'offensive sur Sarrebruck, le 2<sup>e</sup> corps d'armée du général de division Charles Auguste Frossard, dispose d'un effectif théorique de : 1172 officiers - 27 956 hommes - 5016 chevaux (*Estimation donnée par le lieutenant-colonel Rousset*)<sup>15</sup>.

Le mardi 2 août 1870 à 9 h 45 du matin, le 2<sup>e</sup> corps d'armée du général Frossard commence son mouvement en direction de Sarrebruck afin d'effectuer le passage au-dessus de la Sarre.

<sup>15</sup> Le 16 août 1870 il ne disposera plus que de 26 084 hommes selon le rapport sur les opérations du général Frossard - Rapport sur les opérations du deuxième Corps de l'armée du Rhin dans la campagne de 1870.

En tête, progresse la 2<sup>e</sup> division d'infanterie composée de 5 régiments dont le 66<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne soutenue par deux autres brigades d'infanterie et de l'artillerie de réserve du 2<sup>e</sup> corps.

Les 66<sup>e</sup> et 67<sup>e</sup> régiments de ligne (cf. tableau ci-dessus) de la 2<sup>e</sup> brigade d'infanterie qui bivouaquait à Spicheren, amorcent leur descente du plateau en direction du village de Saint-Arnual ou Sankt-Arnual (rive gauche de la Sarre, au sud-ouest de Sarrebruck). Ces deux régiments, de première ligne, sont chargés de prendre le village puis de gravir les pentes escarpées qui séparent Saint-Arnual de Sarrebruck et de se rabattre, dans un mouvement de flanc, sur les secteurs (rive gauche) de Bellevue et Exerzierplatz afin de s'y établir.

Pendant ce temps d'autres unités du 2<sup>e</sup> corps d'armée franchissent la Sarre en amont et en aval de Sarrebruck.

Vers 12 h, après deux heures de combat, l'affaire était réglée.

*...après une heure de feu, à peu près aussi inefficace d'un côté que de l'autre, le général de Gneisenau [général-major commandant les troupes placées sur la Sarre] aperçut les premières lignes de la brigade Bastoul [2<sup>e</sup> brigade d'infanterie composée du régiment d'Alphonse Vidonne] qui débouchaient de Saint-Arnual, et menaçait son flanc gauche ... donna l'ordre de la retraite<sup>16</sup>.*

Le 3 août 1870 au matin, la ville de Sarrebruck, vidée de sa garnison, est occupée entièrement par les troupes françaises, sans coup férir.

À Berlin comme à Paris, les états-majors publient des télégrammes de victoire.

Le sergent Vidonne sort indemne de cette offensive.

L'indécision de l'empereur et l'amateurisme de son état-major, après la conquête et l'occupation de Sarrebruck (3 et 4 août) ne poussent pas les chefs d'unités à ordonner des reconnaissances plus en profondeur, en territoire ennemi, sur la rive droite de la Sarre.

Les pertes humaines lors de ce combat sont :

côté prussien : tués : 8 – blessés : 68 – disparus : 7 - *Source - Lieutenant-Colonel Rousset.*

côté français : tués : 11 – blessés : 75 - *Source - Lieutenant-Colonel Rousset.*

tués : 19 – blessés : 84 - *Source - Général Boulange<sup>17</sup>.*

Le vendredi 5 août 1870, le télégramme<sup>18</sup> suivant est expédié à tous les commandants de corps d'armée : *Par ordre de l'empereur, à dater de ce jour, les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> corps d'armée sont placés, en ce qui concerne les opérations militaires, sous les ordres du maréchal Bazaine<sup>19</sup> [Armée de Lorraine], et les 1<sup>er</sup>, 5<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> corps sous ceux du maréchal de Mac Mahon<sup>20</sup> [Armée d'Alsace]. L'empereur se réserve le commandement suprême des armées. De plus, il intervient à plusieurs reprises pour donner des ordres aux troupes placées sous le commandement du maréchal Bazaine sans que celui en soit averti<sup>21</sup> !*

Ce même jour, quatre corps prussiens sont déjà à une journée de marche de Sarrebruck.

<sup>16</sup> ROUSSET (Lt-Colonel) - Histoire générale de la guerre franco-allemande (1870-1871), Paris, Librairie illustrée, Jules Tallandier, Ed. Tome 1. p.61.

<sup>17</sup> BOULANGER (G), op. cit. p.198.

<sup>18</sup> BOULAGER Georges (général) – L'invasion allemande. Paris, Jules Rouff et Cie, Edi, 1888 Liv.1 p.286.

<sup>19</sup> François, Achille BAZAINE (1811/1888) – Nommé chef de l'armée du Rhin le 12.08.1870. Il entretient de mauvaises relations avec le général Frossard, chef du 2<sup>e</sup> corps d'armée, auquel il tardera à faire parvenir des renforts lors de la bataille de Rezonville. Ayant reçu l'ordre de conduire son armée à Châlons-sur-Marne, il la dirige, à l'opposé, sur Metz. Encerclé par les prussiens, il négocie la reddition de la place forte de Metz avec le chancelier Bismarck. À la fin des hostilités, il est condamné à mort pour avoir capitulé en rase campagne, sa peine est commuée en 20 ans de détention. Le 10.08.1874, il s'évade en Espagne et meurt à Madrid.

<sup>20</sup> Patrice de Mac Mahon (1808/1893).

<sup>21</sup> MAISTRE (Lt-Colonel) - Revue militaire Générale - Spicheren, Paris, Berger-Levrault, Ed, 1907, p.128.

Le 2<sup>e</sup> corps d'armée du général Frossard, conforme à la stratégie de défense de l'état-major impérial, se retire sur les hauteurs de la ville de Sarrebruck (rive gauche). Le commandement français n'a pas jugé nécessaire de faire détruire les ponts sur la Sarre, le télégraphe et la voie ferrée.

Comme avant la prise de la ville, l'état-major français se retrouve dans un *flou artistique* aussi bien concernant les lieux de concentration des troupes ennemies que sur la composition et la position de ses propres troupes. Il en reste sur des supputations concernant la marche de l'ennemi.

Dans la soirée du 5 août, les unités d'infanterie du 2<sup>e</sup> corps d'armée sont repositionnées ainsi : la 1<sup>ère</sup> division d'infanterie à Styring ou Stiring et Forbach, la 3<sup>e</sup> division d'infanterie sur les hauteurs de Spicheren.

En ce qui concerne la 2<sup>e</sup> division d'infanterie (dite division Bataille), celle du sergent Vidonne, le repli commence vers 18 h avec la montée en direction du plateau afin d'aller camper sur les hauteurs d'Oeting - Kelsberg (au sud de Forbach)<sup>22</sup>. La nuit noire et les pluies torrentielles font que l'unité ne peut trouver son lieu de bivouac et doit s'installer le long de la route.

Dans le dispositif défensif, conçu par le général Frossard, les 66<sup>e</sup> et 67<sup>e</sup> régiments de ligne sont placés en réserve général à l'arrière de la future ligne de feu.

*Sur le front d'Alsace, entre le 4 août et le 6 août 1870, le maréchal Mac Mahon chef depuis le 5 août 1870 de l'armée d'Alsace est défait suite à sa rencontre avec la III<sup>e</sup> armée prussienne à Wissembourg (4 août 1870) puis à Woëerth-Frœschwiller (6 août 1870) : l'Alsace est perdue. Les restes de son armée en déroute se replient direction de la Lorraine puis du camp de Châlons (Marne).*

Le repli du 2<sup>e</sup> corps d'armée du général Frossard sur les hauteurs de Spicheren et de ses environs doit, en théorie, permettre la surveillance de la ligne de chemin de fer est-ouest ainsi que l'axe routier Sarrebruck /Metz.

Le 6 août 1870, les troupes impériales rencontrent les I<sup>ère</sup> et II<sup>e</sup> armées prussiennes à Spicheren (à l'est de Forbach). Ce même jour, l'état-major affolé par la tournure que prennent les combats d'Alsace, demande le regroupement immédiat des autres corps d'armée dispersés : concentration trop lente et trop tardive !

### **Samedi 6 août 1870 - La bataille de Forbach-Spicheren (Speicheren- Spickerer)**

À la pointe du jour, le 6 août 1870, les reconnaissances allemandes constatent que les hauteurs au sud de Sarrebruck ont été abandonnées par les français et qu'ils se sont repliés sur le plateau de Spicheren.

L'état-major prussien reste perplexe : *...les ponts de la Sarre étaient intacts et tous les débouchés praticables. Un oubli aussi complet, des précautions les plus élémentaires leur paraissait tellement étrange qu'ils ne savaient à quoi l'attribuer. Mais ils jugèrent immédiatement qu'il fallait en profiter sans hésitation...*<sup>23</sup>.

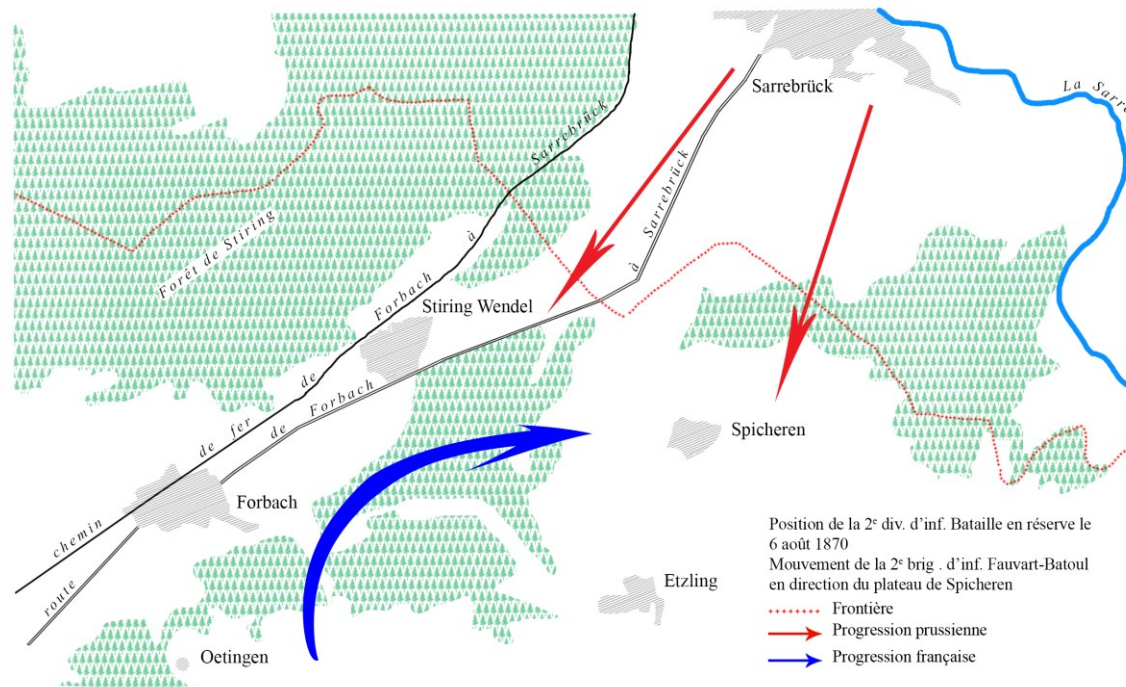
Ce samedi 6 août, côté français, les troupes du 2<sup>e</sup> corps d'armée, harassées après des marches et contremarches sous une pluie battante, se sont installées dans leur nouvelle position vers une heure du matin.

---

<sup>22</sup> Oeting est située sur deux pans de collines du plateau Lorrain avec un point culminant le Kelsberg (386 m) dominant la voie ferrée et la route Metz/Sarrebruck.

<sup>23</sup> ROUSSET (Lt. Colonel), op. cit, p.107.

Dès 8 h, le gros des troupes prussiennes traverse la Sarre et se rapproche des lignes françaises. À partir de 9 h, l'artillerie impériale canonne les prussiens. Rapidement des unités du 2<sup>e</sup> corps d'armée se trouvent isolées.



*Mouvement de la 2<sup>e</sup> brigade d'infanterie partant de sa base de départ (Village d'Oetingen) en direction du plateau de Spicheren où d'autres régiments du 2<sup>e</sup> corps d'armée se trouvent déjà en difficultés.*

Vers 12 h, la 27<sup>e</sup> brigade prussienne protégée par une artillerie nombreuse et puissante attaque les hauteurs de Stiring (Styring). En début d'après-midi, au prix de grosses pertes, les prussiens prennent pied sur le plateau mais sont contenus par l'infanterie française.

Durant cette après-midi, le général Frossard se sent bien seul alors qu'il réclame à corps et à cris des renforts au maréchal Bazaine : renforts qui ne viendront pas !

Pour illustrer les rapports qu'entretient Bazaine avec son subordonné, le général Frossard, nous citerons les mots (peut-être apocryphes) prêtés au maréchal : *Le maître d'école* [le général Frossard avait été gouverneur du prince impérial] *est dans la m... ; qu'il se débrouille !* ou ceux-là, plus réels : *...il y a trois ans que le général Frossard étudie la position de Forbach et qu'il la trouve superbe pour y livrer bataille. Eh bien, il l'a maintenant cette bataille*<sup>24</sup> !

Dans tous les cas, on ne peut pas dire qu'il existe une franche camaraderie parmi les officiers supérieurs de l'armée impériale.

Vers 16 h, devant l'arrivée massive de troupes ennemies, l'ensemble de la division Bataille, stationnée en réserve à Oetingen, monte vers le plateau (Spicheren) pour prêter main forte aux autres unités déjà engagées.

Cette division au grand complet est composée du 12<sup>e</sup> bataillon de chasseurs, des 8<sup>e</sup>, 23<sup>e</sup>, **66<sup>e</sup>** et 67<sup>e</sup> régiments d'infanterie de ligne (comprenant 8363 hommes - 306 officiers).

Une partie des troupes de la division Bataille est placée dans le Gifert-Wald, une autre sur les pentes orientales de l'éperon rocheux du plateau de Spicheren, en particulier deux bataillons du **66<sup>e</sup> régiment** d'infanterie de ligne et le reste des troupiers au nord-est du village de Spicheren face à la vallée du Styring.

<sup>24</sup> MAISTRE (Lt-Colonel), op. cit, p.190.

Le sergent Vidonne participe à ces combats très meurtriers qui se déroulent souvent à l'arme blanche. Une fois de plus, malgré la violence des combats, il s'en tire sans blessure.

Vers 18 h, devant l'arrivée de six bataillons prussiens, l'infanterie de la division Bataille reprend l'offensive à partir du village de Stiring et réussit à contenir l'ennemi. Suite aux tirs incessants de l'artillerie prussienne, la position française, sur le plateau, est devenue intenable. En fin de journée, les forces germaniques, alimentées en troupes fraîches, dépassent largement les 45 000 hommes, 11 000 chevaux et 108 pièces d'artillerie tandis que les français, ne recevant pas de renfort, voient leur nombre diminuer comme une peau de chagrin.

Des flots incessants de troupes ennemies débarquent des trains à Sarrebruck. Ils sont dirigés sur le flanc droit des français et ont entrepris de contourner le flanc gauche du 2<sup>e</sup> corps d'armée.

Vers 19 h 30, le général Frossard ordonne la retraite en direction de la route de Sarreguemines.

20 h, alors que la 13<sup>e</sup> division prussienne arrive devant Forbach, une violente contre-attaque de l'infanterie française permet à l'ensemble du 2<sup>e</sup> corps d'armée de se replier sans trop de mal.

Les régiments d'infanterie du bataillon Bataille restent les derniers dans la plaine afin de couvrir le mouvement de repli.

Les tirs cessent vers 23 h, l'ennemi épuisé ne poursuit pas le 2<sup>e</sup> corps d'armée français.

Durant la nuit du 6 au 7 août et toute la journée du 7 août les troupes du général Frossard se replient sur Sarreguemines.

Au matin du 6 août 1970, le 2<sup>e</sup> corps d'armée comptait 29 980 hommes, en fin de journée, on déplore plus de 4000 hommes hors de combat.

Le roi de Prusse rendra hommage au courage et à la bravoure de l'infanterie française.

Pourquoi le repli du 2<sup>e</sup> corps d'armée alors que l'ennemi était contenu ?

- Les renforts prussiens, arrivant par voie ferrée, sont de plus en plus nombreux.
- Les renforts français demandés toute l'après-midi par le général Frossard ne sont jamais arrivés.
- Le maréchal Bazaine et son état-major n'ont jamais eu ou voulu, pour diverses raisons, avoir une vue d'ensemble de la bataille.
- Les dissensions entre le général Frossard et le maréchal Bazaine sont peut-être à l'origine des erreurs tactiques de l'armée impériale.

Dès le lendemain, ayant repris leur souffle, les forces prussiennes (1<sup>ère</sup> armée) reprennent leur avance.

*...les allemands [les Prussiens] sachant qu'ils poussaient devant eux les troupes françaises en pleine déroute...pouvaient se montrer très hardis...*<sup>25</sup>

### ***La retraite du 66<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne au sein du 2<sup>e</sup> corps d'armée***

*...par suite de l'incurie qui avait présidé à cette guerre, on n'avait pas pu marcher en avant, on avait été incapable de se maintenir en position, on ne savait pas où se retirer...*<sup>26</sup>

Du 7 au 11 août, après des tours et détours, l'ensemble du 2<sup>e</sup> corps d'armée retraite en direction de Metz pour s'immobiliser sur la rive droite de la Moselle en crue. La situation du 2<sup>e</sup> corps d'armée est mauvaise : bivouacs mal installés, - manque de nourriture – objets de campement perdus dans la bataille du 6 août.

<sup>25</sup> BOULANGER (G), op. cit. p.533.

<sup>26</sup> BOULANGER (G), op. cit. p.532.

Une reconnaissance des ponts sur cette rivière est demandée afin d'organiser son passage dans la nuit du 13 août. Suite aux pluies diluviennes, ce passage est reporté au 14 août par le maréchal Bazaine.

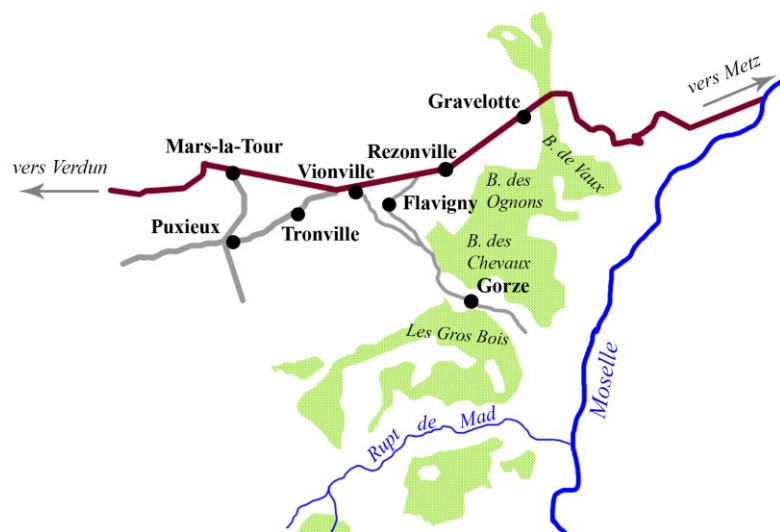
Le 14 août entre 10 h et 14 h, la division d'infanterie Bataille et en particulier sa **2<sup>e</sup> brigade d'infanterie** quitte la position qu'elle occupait sur la rive droite de la Moselle pour passer sur la rive gauche. Vers 15 h 30 -16 h, une grande partie du 2<sup>e</sup> corps d'armée a déjà emprunté les deux ponts en pierre de la ville de Metz.

Ce franchissement se déroule dans la plus grande confusion provoquant de monstrueux encombrements sur la rive gauche (Longeville-lès-Metz et Moulins-lès-Metz).

C'est à ce moment-là que les arrière-gardes de l'armée impériale sont accrochées à Borny (banlieue de Metz) par les avant-gardes ennemies<sup>27</sup>.

En même temps, la II<sup>e</sup> armée prussienne commandée par le Prince Frédéric Charles de Prusse (1828/1885) contourne la place forte de Metz par le sud pour franchir la Moselle à Pont-à-Mousson. Sa mission : couper la route aux unités françaises arrivant de Metz qui se replient en direction de Verdun/Châlons.

L'armée dite de Lorraine, reçoit l'ordre de rejoindre Verdun puis Châlons afin d'y retrouver celle du maréchal Mac Mahon battue quelque temps auparavant en Alsace. Le 2<sup>e</sup> corps d'armée suivi du 6<sup>e</sup> corps d'armée doit, dans un premier temps, atteindre Mars-la-Tour via le sud à partir de Gravelotte. Par le fait de l'encombrement des routes, cet ordre devient irréalisable. Le général Frossard ordonne que ses troupes s'arrêtent à Rezonville avec une occupation du village de Vionville par son avant-garde.



Carte situant les principaux villages - rive gauche de la Moselle - sur l'axe sud Metz-Verdun, où va se dérouler le 16 août 1870 la bataille de Rezonville.

Au matin du 15 août 1870, le 2<sup>e</sup> corps d'armée s'installe sur la rive gauche de la route de Verdun (actuellement D 903) entre Rezonville et Vionville. Les deux brigades d'infanterie de la division Bataille s'installent au-delà du village de Rezonville, tandis que des unités de cavalerie qui doivent s'installer à Mars-la-Tour sont accrochées par l'ennemi et se replient vers Vionville. Durant la nuit, des grand'gardes<sup>28</sup> essuient des coups de feu indiquant ainsi

<sup>27</sup> Le 14.08.1870, les avant -gardes de la I<sup>ère</sup> armée allemande attaquent les arrière-gardes de l'armée impériale (3<sup>e</sup> corps d'armée et la garde impériale) sur le plateau de Borny pendant que le reste de l'armée française franchit la Moselle. Côté français ces combats portent le nom Bataille de Borny-Colombey, côté allemand Bataille de Colombey-Nouilly.

<sup>28</sup> Corps de cavalerie placé à la tête d'un camp ou d'un bivouac pour empêcher que les troupes ne soient surprises.

que l'ennemi n'est pas très loin, ayant, pour passer la Moselle, emprunté les ponts non détruits par les français.

Une grande partie des troupes ennemies (I<sup>ère</sup> et II<sup>e</sup> armées) se trouvent déjà sur les deux rives de la Moselle, continuent de traverser cette rivière et progressent depuis Pont-à-Mousson afin de couper la route de Verdun aux français.

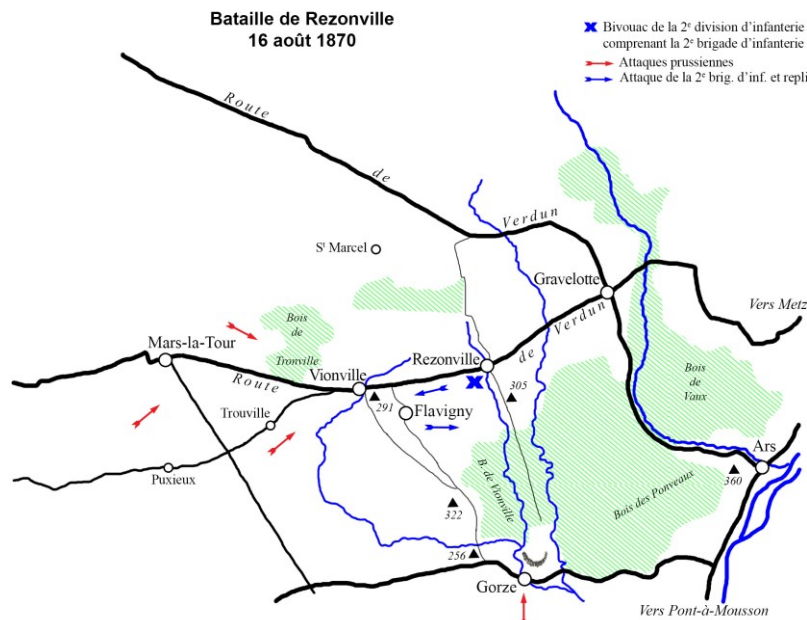
La journée du 15 août se passe sans que rien ne soit demandé aux 2<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> corps d'armée dont les régiments restent l'arme au pied.

Dans la soirée du 15 août 1870, le maréchal Bazaine fait parvenir à ses corps de troupes l'ordre suivant :

*... la soupe sera mangée demain matin à quatre. On se tiendra prêt à se mettre en route à quatre heures et demie ... les 2<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> corps doivent avoir devant eux une trentaine de mille hommes de l'armée du prince Frédéric-Charles ; ils s'attendent à être attaqués demain...*<sup>29</sup>

Entre minuit et une heure du matin, une série de fausses alertes ont tenu éveillée l'ensemble des troupes.

### Mardi 16 août 1870 - La bataille de Mars-la-Tour, appelée encore bataille de Rezonville ou de Vionville



*L'armée impériale va engager plusieurs corps d'armée lors de la bataille de Mars-la-Tour/Rezonville/Vionville. Cette carte montre uniquement les mouvements de la 2<sup>e</sup> brigade d'infanterie, composée entre autres du 66<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne, placé aux premières lignes des combats.*

Une grande partie de la bataille du 16 août va se dérouler au sud d'un vaste plateau, de part et d'autre de l'axe sud de communication Metz-Verdun via Mars-la-Tour. Le long de cette route sud de Verdun nous trouvons, dans quelques dépressions et ondulations de terrain, des villages distants d'environ trois kilomètres les uns des autres qui occupent les sommets de ravins prenant naissance aux alentours de ces localités et orientés d'est en ouest.

On trouve d'est en ouest :

- Gravelotte, village occupant une position stratégique sur un plateau incliné, de 700 habitants (à l'époque), à 14 km de Metz, situé sur une hauteur boisée dominant à l'est la

<sup>29</sup> gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6374024h/f22.highres



vallée de la Mance et la vallée de la Moselle et point de départ de deux axes (sud et nord) conduisant tous deux à Verdun,

- Rezonville, petit village entouré de bois et situé au sommet d'un petit vallon descendant vers Gorze et Novéant,
- Vionville, village de 400 habitants (*à l'époque*) à 280 m d'altitude.
- Mars-la-Tour, village de 600 habitants (*à l'époque*) situé sur un plateau au sommet d'un petit vallon.

Des bois tant au nord qu'au sud bordent cette route. La configuration du terrain par ses dépressions, éminences, bois épais, villages et hameaux limite fortement la vue de l'ensemble du champ de bataille surtout à un état-major français resté passif depuis le début du conflit.

Après une nuit froide, un jour brumeux se lève sur les plateaux de Rezonville et de Gravelotte.

Au matin du 16 août 1870, les positions de l'armée impériale sont les suivantes :

- le 2<sup>e</sup> corps d'armée venant de Rozérieulles où il a passé la nuit du 15 au 16 août, campe au sud (côté gauche) de la route Metz/Verdun via Mars-la-Tour, à l'ouest de Rezonville ; la **division Bataille** qui nous intéresse plus particulièrement est stationnée en première ligne à 1,5 km au-delà de Rezonville,
- le 6<sup>e</sup> corps d'armée campe à la hauteur du 2<sup>e</sup> corps d'armée mais au nord (côté droit) de cette route Metz/Verdun via Mars-la-Tour,
- le 3<sup>e</sup> corps d'armée bloqué depuis le 15 août dans les encombrements routiers, progresse lentement en direction de Verdun par la route du nord entre Verneville - Saint Marcel,
- le 4<sup>e</sup> corps d'armée commence seulement sa progression depuis Woippy (nord-ouest de Metz) en direction de Doncourt/Jarny,
- la garde impériale campe sur le plateau à Gravelotte où se trouve le grand quartier général.

*La situation [géographique] du 2<sup>e</sup> corps d'armée est exceptionnellement mauvaise ... campé dans un bas-fond dont les hauteurs couronnées de bois ne sont même pas gardées ... toute la soirée des gens du pays... [sont venus] ... nous prévenir que l'armée allemande, en effectif considérable, est à notre gauche et s'avance sur Mars-la-Tour...une armée formidable, qui s'avance par les ravins de Gorze ...*<sup>30</sup>

Vers 3 h du matin, l'ordre de se tenir prêt au départ arrive auprès des unités.

À 4 h du matin, les soldats commencent à manger la soupe préparée la veille.

Suite au brouillard matinal, le lever du soleil annonce une journée caniculaire. Les soldats des 2<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> corps d'armée, après s'être restaurés, attendent toujours l'ordre de mise en route en direction de Mars-la-Tour.

Vers 8 h du matin, une reconnaissance de cavalerie ne signale aucun ennemi en vue alors que les prussiens ont progressé, durant la nuit, en direction de Mars-la-Tour. Au même moment, le chef du 2<sup>e</sup> corps signale à l'état-major le passage d'une avant-garde prussienne du côté de Gorze mais le maréchal Bazaine envoie ses nouvelles instructions : la marche de l'armée est suspendue et les bivouacs peuvent être rétablis !

A la même heure, l'empereur quitte le commandement de l'armée pour rejoindre le maréchal Mac Mahon à Châlons.

---

<sup>30</sup> gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6374024h/f22.highres

Vers 8 h 30, les ordres arrivent en fin. Le maréchal Bazaine, maintenant seul chef de l'armée, ordonne : 1) suspendre la marche en avant, 2) rétablir les bivouacs, 3) attendre des ordres ultérieurs.

Avant 9 h du matin, des dragons français installés en grand'garde (*voir note 25*) à la ferme de Flavigny voient arriver sur les crêtes de Tronville la cavalerie, puis l'artillerie ennemies (III<sup>e</sup> corps) qui se dirigent sur Vionville et Mars-la-Tour, provoquant un moment de panique chez les français.

Vers 9 h 30, les batteries prussiennes ouvrent le feu sur les troupes des 8<sup>e</sup> et 23<sup>e</sup> régiments d'infanterie (1<sup>ère</sup> brigade) qui bivouaquent, nettoient leurs armes et préparent la soupe.

La bataille de Rezonville vient de commencer. Entamée par les prussiens, elle durera dix heures. Cette première attaque a pour but de couper la route de Verdun aux français, tandis qu'une deuxième offensive sur la gauche de l'armée impériale a pour objectif de couper les communications avec la place forte de Metz.

Au moment de l'ouverture du feu, la division Bataille (*voir tableau*) avec ses deux brigades d'infanterie accolées (2<sup>e</sup> brigade à droite, 1<sup>ère</sup> brigade à gauche) est installée en première ligne, dans une sorte de cuvette à gauche de la route Metz/Verdun, à l'ouest de Rezonville, face à la ferme de Flavigny.

Le 66<sup>e</sup> régiment d'infanterie, dans lequel se trouve le sergent Vidonne, est placé en première ligne avec derrière lui le 67<sup>e</sup> régiment d'infanterie. Dès le début de l'engagement, le 66<sup>e</sup> régiment d'infanterie, le 23<sup>e</sup> régiment d'infanterie et le 12<sup>e</sup> bataillon de chasseurs se portent à l'avant de l'ennemi pour occuper, baïonnettes au canon, les crêtes sur sa gauche. Le 66<sup>e</sup> régiment d'infanterie occupe rapidement les crêtes dominant la ferme de Flavigny tenues par les avant-gardes ennemies.

À dix heures trente, l'artillerie prussienne de gros calibre, installée au sud de Vionville, commence le feu qui ne cessera qu'à la nuit tombée. Ces tirs ont pour but de couvrir deux attaques de l'infanterie prussienne contre le 2<sup>e</sup> corps d'armée : l'une venant des bois de Vionville et de Saint Arnould et l'autre à l'avant de Vionville et sur la ferme de Flavigny.

Le secteur Vionville et Flavigny défendu par la division d'infanterie Bataille est violemment attaqué. Les 66<sup>e</sup> et 67<sup>e</sup> régiments en position avancée, durement éprouvés, doivent se replier.

Le 66<sup>e</sup> régiment du colonel Ameller doit se porter sur les hauteurs du ravin de Gorze. Les fantassins attaquent par un petit vallon les positions en hauteur tenues par les prussiens. Victimes d'un guet-apens, les soldats du 66<sup>e</sup> sont fauchés à bout portant. Les pertes sont considérables : 154 tués en quelques minutes.

Il semblerait que le sergent Alphonse Vidonne ait été tué lors de cette attaque par une balle de fusil lui ayant traversé l'estomac.

Après avoir pris de haute lutte le village de Vionville, vers douze heures trente, les prussiens attaquent le hameau de Flavigny défendu par la brigade Bataille.

Les pertes étant si importantes au sein des 66<sup>e</sup> et 67<sup>e</sup> régiments, que ces unités sont placées en deuxième ligne et repliées sur le plateau au sud de Gravelotte et ne seront plus engagées jusqu'à la nuit.

Le bilan de cette journée du mardi 16 août 1870 est pour :

- le 66<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne de 450 hommes tués, blessés ou disparus,
- la division d'infanterie Bataille, la plus éprouvée, de 2505 hommes,
- le 2<sup>e</sup> corps d'armée de 5286 tués, blessés et disparus, soit une perte de 20,8% de son effectif.

Après une dernière offensive allemande vers 20 heures, les combats cessent à vingt-deux heures.

Pour cette seule journée du 16 août 1870, l'ensemble des pertes de l'armée impériale française s'établit à 16 122 hommes et 837 officiers dont 1220 hommes et 147 officiers tués, 9523 hommes et 597 officiers blessés, 5379 hommes et 93 officiers disparus et du côté allemand à

15 320 hommes et 711 officiers dont 4185 hommes et 236 officiers tués, 9932 hommes et 470 officiers blessés, 962 hommes et 5 officiers disparus<sup>31</sup>.

*Le chiffre indiquant le nombre de tués ne concerne que les militaires qui ont succombé sur le champ de bataille durant la journée du 16 août 1870.*

- *Le nombre de prisonniers dans les deux camps a été très faible.*
- *En ce qui concerne le nombre de disparus, il est composé, en grande majorité, par les blessés abandonnés sur le champ de bataille durant la nuit du 16 au 17 août.*

<b>Évènements historiques durant la période du 15 juillet 1870 au 16 août 1870</b>	
15 juillet 1870	Le Sénat et le Corps législatif approuvent la déclaration de guerre à la Prusse.
19 juillet 1870	Le chargé d'affaires de la France à Berlin remet le texte de la déclaration de guerre au ministre des affaires étrangères de Prusse.
23 juillet 1870	Dans une proclamation au peuple français, Napoléon III rappelle les circonstances qui ont motivé la déclaration de guerre, et annonce qu'il va se mettre à la tête de l'armée, emmenant avec lui son fils.
25 juillet 1870	Mise en état de défense et l'armement des fortifications de Paris.
27 juillet 1870	L'impératrice reçoit le titre et les pouvoirs de régente.
28 juillet 1870	Départ de l'empereur et du prince impérial pour Metz.
29 juillet 1870	L'empereur prend officiellement le commandement de l'armée du Rhin.
02 août 1870	Attaque et prise de Sarrebruck.
04 août 1870	Combat de Wissembourg.
06 août 1870	Batailles de Reichshoffen, Woerth, Frœschwiller. L'armée de Mac-Mahon bat en retraite sur Saverne, Niederbronn et Bitche. Le 2 <sup>e</sup> corps du général Frossard est défait à Spicheren et à Forbach.
07 août 1870	Proclamation de l'impératrice-régente qui adjure « <i>tous les bons citoyens de maintenir l'ordre à Paris</i> »
08 août 1870	Les ministres remettent leur démission et l'impératrice charge le général de Palikao de former un nouveau ministère.
09 août 1870	Appel au patriotisme de tous les français et les exhorte à la concorde.
11 août 1870	L'armée badoise investit Strasbourg.
12 août 1870	Blocus du littoral prussien et allemand par la flotte française. Maréchal Bazaine appelé au commandement en chef de l'armée du Rhin.
13 août 1870	Réorganisation de la garde nationale dans tous les départements. Général Trochu nommé commandant en chef du 12 <sup>e</sup> corps en formation à Châlons. Général Vinoy nommé commandant en chef du 13 <sup>e</sup> corps en formation à Paris. Les Prussiens occupent Nancy.
14 août 1870	L'empereur quitte Metz avec le prince impérial pour Verdun laissant le commandement de l'armée au maréchal Bazaine. Combat de Borny-Colombey.
16 août 1870	Combats Rezonville, Mars-la-Tour, Doncourt et Vionville.

<sup>31</sup> ROUSSET (Lt. Colonel), *op. cit.*, p.164.

Au prix de pertes importantes, les français ont conservé, ce jour-là, leurs positions sur le plateau. Les prussiens n'ont pas pu leur couper la route de Châlons, un des objectifs qu'ils s'étaient pourtant fixés.

Le manque de décision et les arrière-pensées politiques du maréchal Bazaine ont permis aux prussiens de remporter, deux jours plus tard (18 août 1870), un brillant succès lors de la terrible bataille de Gravelotte-Saint Privat et de participer à la chute de Napoléon III et de son régime.

## Épilogue

Il semblerait que la mère d'Alphonse Vidonne ait été informée du décès de son fils au cours du printemps 1871. Nous n'avons pu établir si cette triste nouvelle lui a été fournie par les autorités militaires ou par un témoin oculaire des combats du 16 août.

Lors de la bataille de Rezonville, au cours d'un assaut, Alphonse Vidonne serait mort à la suite d'une blessure provoquée par une balle reçue dans l'estomac (*voir ci-dessus, p. 18*).

Comme cela était courant à l'époque, les soldats gravement blessés ne pouvaient espérer des soins qui les auraient sauvés.

Gilles Crespy, chirurgien-orthopédiste indique dans un article intitulé : *La chirurgie de guerre au front en 1870* (article consultable sur internet) :

*... Les troupes, mal commandées ne pouvaient espérer au départ gagner la guerre contre les prussiens ; et les soldats blessés n'avaient pas beaucoup de chances d'en réchapper, tant étaient inefficaces les secours, et misérables les soins médicaux de l'époque ...*

Durant cette guerre, les corps des soldats morts sur le champ de bataille sont enfouis dans une fosse commune, soit laissés sur place ou enterrés dans une tombe anonyme :

*...lorsque les infirmiers et les soldats ramassent les morts et les blessés, tous ceux, et ils sont très nombreux, qui ne peuvent être identifiés par leur numéro matricule, des papiers, ou reconnus par leurs camarades, sont rassemblés et enterrés ensemble dans des fosses communes...*<sup>32</sup>

On peut affirmer qu'Alphonse Vidonne, blessé, comme beaucoup de ses camarades, a été laissé mourant sur le champ de bataille. Son corps n'ayant pas été retrouvé, il est donc porté disparu :

*... disparus... ceux-ci étaient, pour la plupart, des blessés laissés dans les ambulances du champ de bataille...*<sup>33</sup>

*...95 % des disparus au cours de cette guerre ne figurent pas comme morts sur l'état civil de leur commune d'origine*<sup>34</sup>.

Au printemps 1871, Claudine Vidonne, mère d'Alphonse, ou des proches de la famille transmettent cette information à la mairie de Monnetier-Mornex.

Sur instruction du préfet de la Haute-Savoie (Jules Philippe), le maire Jules François Favre<sup>35</sup> de la commune de Monnetier-Mornex, établit deux documents :

- un tableau des militaires de la commune blessés durant la guerre de 1870/1871 = Néant.

- un tableau des militaires de la commune décédés durant la guerre de 1870/1871 = Un seul.

Ce tableau intitulé *Militaires Décédés*<sup>36</sup> va servir de certificat de décès (*Voir tableau ci-dessous*).

<sup>32</sup> Didier Dutailly. *op. cité*. p 5.

<sup>33</sup> ROUSSET (Lt. Colonel), *op. cit*, p.164 – Note n° 2.

<sup>34</sup> Didier Dutailly. *op. cité*. p 8.

<sup>35</sup> Archives communales Monnetier-Mornex– Cahier des Délibérations 1862/1882. Jules Favre a été installé maire de Monnetier-Mornex le 14 mai 1871 en remplacement de Pierre Bain démissionnaire depuis la fin de l'année 1870.

On remarquera que cette pièce d'archive *Militaires Décédés* porte encore le cachet impérial alors que l'empereur Napoléon III a été déchu le 4 septembre 1870 et que la troisième république a été proclamée ce même jour.

Autres temps, autres mœurs : l'ancien maire de Monnetier-Mornex, Pierre Bain, lors de son investiture, prêtait le serment suivant : *Je jure obéissance à la constitution et fidélité à l'empereur* tandis que Jules Favre a prêté le serment suivant : *Je jure obéissance et fidélité au gouvernement*.

Ce désordre administratif n'est pas surprenant en cette période de chaos économique et politique que traverse la France<sup>37</sup>

Commune de Monnetier-Mornex							
Militaires Décédés.							
Nom, Prénom et âge du militaire	À quel titre il était sous les drapeaux et dans quelle arme	Où et comment il est mort	Membres de la famille	État physique de chaque membre de la famille	État de fortune et moyens d'existence de la famille	La famille a-t-elle été secourue ?	Observations
Vidonne Alphonse âgé de 26 ans	Sergent de la classe de 1865, 66 <sup>e</sup> de ligne, armée du Rhin	Décédé dans la bataille du 16 août 1870 par une balle qui lui a traversé l'estomac	Sa mère Besson Claudine 63 ans Frère Georges 42 ans Frère Jean, marié, 35 ans	Infirmités asmatisques. Bonne santé	Sans profession et sans fortune. Carrière vivante de son travail journalier	Non.	Mort d'après la déclaration des parents. Monnetier-Mornex le 23 mai 1871 Le Maire F. Bain

Pièce administrative, en date du 29.05.1871, remplaçant l'absence d'acte de décès d'Alphonse Vidonne.

Commune de Monnetier-Mornex, Militaires décédés - ADHS – 8 R 4

Nom, prénom et âge du militaire : Vidonne Alphonse, âgé de 26 ans.

A quel titre était-il sous les drapeaux et dans quelle arme : Sergent de la classe 1865, 66<sup>e</sup> de ligne, armée du Rhin. :

Où et comment il est mort : Décédé dans la bataille du 16 août 1870 par une balle qui lui a traversé l'estomac.

Membres de la famille : Sa mère Besson Claudine, 63 ans. Frère Georges, 42 ans. Frère Jean, marié, 35 ans.

État physique de chaque membre de la famille : [Sa mère] infirmes asmatisques. [Asthmatique] [Son frère] bonne santé. [Son frère] idem.

État de fortune et moyens d'existence de la famille : [Sa mère] sans profession et sans fortune. [Son frère] carrière vivante de son travail journalier. [Son frère] idem. Les contributions de toute nature, s'élevaient [élevaient] à 15 francs, et ils ont une dette de 600 francs.

La famille a-t-elle été secourue ? : Non.

Observations : M... d'après [d'après] la déclaration des parents.

Monnetier-Mornex le 23 mai 1871 le maire Favre

Il semble que la municipalité de Monnetier-Mornex n'a pas été très généreuse envers la mère d'un enfant du pays mort au champ d'honneur. Peut-être qu'à l'époque les finances de la commune étaient très limitées !

Nous concluons cette étude par la remarque faite par Didier Dutailly dans son ouvrage *La Haute Savoie et la guerre de 1870-1871* :

<sup>36</sup> ADHS – 8 R 4 – Certificat de décès ou militaires décédés.

<sup>37</sup> Le pays traverse une période de guerre civile (Commune et Versaillais) et un quart du nord-est du territoire est occupé par l'armée prussienne.

... *Ne serait-ce donc pas rendre justice à ces braves [ce brave] ayant versé, sans aucunement rechigner, leur sang pour une patrie récente, que de les [l'] inscrire sur les [le] monuments aux morts de nos [notre] villages ?*

Une inscription sur le monument aux morts de la commune de Monnetier-Mornex pourrait porter la mention suivante :

**Vidonne Alphonse (1845-1870)**  
**Mort au champ d'honneur<sup>38</sup> lors de la bataille de Rezonville - 16.08.1870 –**

### **Bibliographie sommaire**

BOULANGER (Général), *L'invasion allemande – Guerre franco-allemande de 1870-71*, Jules Rouff et Cie, Éditeurs, Tome 2, Paris

Alfred-Hyppolyte DUMAY (Capitaine), *Historique du 66<sup>e</sup> Régiment d'infanterie, 1672-1900*

Didier DUTAILLY, *La Haute Savoie et la guerre de 1870-1871*, Académie Chablaisienne, Tome 1 et 3, Thonon – 2008.

Dick de LONLAY, Georges HARDOUIN dit, *Français et Allemands : Histoire Anecdotique de la guerre de 1870-1871*, Paris-Garnier, 1889/1891, Vol. 2 Gravelotte, Rezonville, ...

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6374024h?rk=21459;2>

Charles, Auguste FROSSARD (Général). - *Rapport sur les opérations du deuxième corps de l'armée du Rhin dans la campagne de 1870 ; 1<sup>e</sup> partie : depuis la déclaration de guerre jusqu'au blocus de Metz*. Edi et Librairie militaire de J. Dumaire- Paris, 1871

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6572257f>

Camille RAMBAUD, *Siège de Metz, Journal d'un aumônier*, P.N. Josserand éditeur, Lyon, 1871.

Camille RAMBAUD, *Six mois de captivité à Königsberg, Prusse Orientale*, P.N. Josserand éditeur, Lyon, 1871.

François ROTH, *La guerre de 1870*, Fayard, 1990.

ROUSSET (L<sup>i</sup> Colonel), *Histoire générale de la Guerre Franco-allemande (1870-1871)*, Tallandier, Éditeur, Paris, 1900.

Albert MALET, *Histoire de France de 1789 à 1875*, Librairie Hachette et Cie, Paris, 1916.

### **Sources**

Archives communales de Monnetier-Mornex-Esserts-Salève.

Archives départementales de la Haute Savoie.

Centre historique des archives - Vincennes - Service historique de la Défense.

*Nota : Le registre matricule du 66<sup>e</sup> R (1866-1870) est coté 34Yc/3015 (31.10.1863 au 27.08.1866) Ce dossier non communicable en raison de son « état sanitaire ».*

Musée de la guerre de 1870 et de l'Annexion – Gravelotte (57).

Les cartes historiques ont été conçues, élaborées et tracées par Alain Bonte.

**Remerciements à :** Alain Bonte, Patrick Bérod, Maurice Brochier, Patricio Civera, Melchior Godart, Chantal Rusé.

---

<sup>38</sup> La mention de *Mort pour la France* a été instaurée par la loi du 02.07.1915 et, donc, ne peut figurer sur l'état civil de l'intéressé.

## A découvrir - Expositions

### **Moyen Âge et publicité**

Jusqu'au 15 octobre 2020

Abbaye d'Aulps, Saint-Jean-d'Aulps

<https://www.abbayedaulps.fr/>

### **Passé à la loupe – Enquêtes sur les trésors romains d'Annecy**

Jusqu'au 12 octobre 2020

Musée-château d'Annecy

<http://musees.annecy.fr/Agenda/Exposition-Passe-a-la-loupe-Enquetes-sur-les-tresors-romains-d-Annecy>

### **Charlotte Perriand et la montagne**

Jusqu'au 20 septembre 2020

Musée d'Art Sacré de Saint-Nicolas de Véroce, Presbytère, Saint-Gervais-les-Bains

<https://www.saintgervais.com/fete-et-manifestation/exposition-charlotte-perriand-et-la-montagne-saint-gervais-les-bains#SectionInfos-Ouverture>

### **Catastrophes ! Les risques naturels en Chablais**

Juillet 2020 à juin 2022

Connaissez-vous tous les risques naturels potentiels autour de chez vous ? Tsunami, séismes, inondations, éboulements, glissements de terrain... Ils sont souvent bien plus nombreux que l'on ne croit ! Connaissez-vous les moyens de prévention mis en oeuvre pour éviter que le ciel ne vous tombe sur la tête ? Ces événements catastrophiques sont parfois meurtriers et coûteux, mais, parfois, ils peuvent être aussi à l'origine de très belles créations paysagères.

Un jeu ludique pour toute la famille pour essayer de survivre face aux catastrophes à venir.

Musée de Préhistoire et Géologie de Sciez-sur-Léman, <https://www.musee-prehistoire-sciez.com/>

### **Le musée crève l'écran !**

Jusqu'au 30 avril 2021

Musée Paysan de Viuz-en-Sallaz, <http://www.paysalp.fr/sites.html>

## A lire

### **Le Petit Colporteur**, No 27, 2020

La commune mise à l'honneur est Viuz-en-Sallaz.

### **Histoires de Savoie**, No 6, Mars 2020

### **Nature et Patrimoine en Pays de Savoie**, No 60, Mars 2020, No 61, Juin 2020

### **Saint-Jeoire en Faucigny**, Petit Guide du Patrimoine, 2020

### **Le lépreux de Lugrin**, Roman historique, Sidonie Bochaton, Ed. Cabédita, 2019

**Rappel : Réunion de l'association le premier mardi de chaque mois (sauf février et août) à 20 heures au château de Villy**

**L'un des buts des Amis de la Grande Maison est de rechercher et de faire connaître l'histoire de Contamine-sur-Arve et de ses environs. Pour atteindre son objectif, l'association a mis en place une politique de publication avec un bulletin semestriel et des brochures. Si vous souhaitez publier des histoires, des témoignages, des anecdotes... sur des faits ou des personnes de votre village, contactez-nous.**

**Si vous n'êtes pas encore membre de l'association et si vous souhaitez soutenir nos actions dans le domaine de la protection du patrimoine, rejoignez-nous.**

**Les Amis de la Grande Maison - Cotisation 2020 (15 euros)**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse postale :  
.....

Adresse courriel : .....@.....

Téléphone fixe : ..... Téléphone portable : .....

- Chèque à envoyer à : Association Les Amis de la Grande Maison, 57 allée de Villy,  
F-74130 Contamine sur Arve
- Virement bancaire sur le compte CCP Grenoble : 0279121A028

Date : ..... Signature :



**haute  
savoie**  
le Département

Rédaction : Jacky Bernard, Andrée Blanc et Danielle Decrouez, Relecture : Marie-Thérèse Mouthon